

EQUIP'ACT À HARNES

"Pour être repreneur, il faut savoir s'adapter et avoir le goût du risque"

► Propos recueillis par Georges BACOT

Rémi Bourg, 49 ans, a repris à Xavier Labbe la société Equip'Act fin mars de cette année. Equip'Act s'est spécialisée au fil de son développement dans les envois postaux : les courriers industriels (de masse) principalement, à Harnes où se situe également le siège de l'entreprise, et les colis à Lens, où a été installée une plate-forme logistique. Nous avons rencontré Rémi Bourg récemment lors de la soirée des lauréats du Réseau Entreprendre Artois, dont il fait partie. Il a accepté de nous recevoir pour nous présenter plus amplement son parcours de repreneur.

Quels sont votre formation et votre parcours professionnel avant cette reprise ?

Rémi Bourg. Je suis diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, formation complétée par un MBA à l'Université de Chicago. J'ai essentiellement déroulé ma carrière professionnelle à partir de 1986 dans le groupe Suez en occupant différentes fonctions dans la finance, puis plus opérationnelles, et enfin pendant 10 ans, comme directeur général adjoint des Eaux du Nord à Lille.

Quel a été le facteur déclenchant votre volonté de reprendre une entreprise ?

Je pense que j'ai toujours eu cette idée derrière la tête. J'ai eu beaucoup de chance et de plaisir de travailler dans un grand groupe renommé et attractif. La cinquantaine approchant, les possibilités d'évolution de carrière sont naturellement moindres. Je voulais tenter quelque chose de différent et motivant et ne pas avoir de regret une fois venu l'âge de la retraite. Suite à un bilan d'évolution de carrière fin



Rémi Bourg en compagnie de son responsable d'exploitation, Christophe Jumel, dans l'atelier de Harnes.

D. R.

2008, je me suis décidé à rechercher une entreprise à reprendre. C'est maintenant chose faite.

Quelles actions avez-vous menées dans votre carrière pour vous faire penser que vous étiez capable de reprendre une entreprise ?

Dans ma fonction précédente, j'ai eu l'opportunité de reprendre une société pour le compte de mon employeur. L'idée de m'investir dans une structure plus petite avec tous ses tenants et aboutissants m'a plu. J'ai également bénéficié d'une formation à l'approche de la reprise avec les phases juridiques, l'approche des banques et des assurances et business plan.

Combien de temps s'est-il passé entre l'idée et la clôture du dossier ?

J'ai commencé mes recherches avec l'aide d'un cabinet spécialisé dans ce domaine début 2009. J'ai rencontré Xavier Labbe en juillet, la lettre d'intention s'est concrétisée en août. J'ai

quitté mon emploi aux Eaux du Nord le 31 mars de cette année, mon arrivée dans les locaux d'Equip'Act date du 15 avril pour une reprise au 28 avril. Le cédant, pour ne pas inquiéter ses collaborateurs et ses partenaires clients ou fournisseurs, avait souhaité une confidentialité totale avant la reprise officielle.

Quels ont été les facteurs prépondérants dans le choix de l'entreprise reprise ?

J'avais établi un cahier des charges très simple comprenant trois critères : un domaine d'activité pas trop technique pour me sentir à l'aise par rapport aux produits ou aux offres à promouvoir et développer, une société saine et bien structurée – je ne me sens pas l'âme d'un redresseur d'entreprise –, et une proximité avec Lille pour des raisons familiales. La taille, que j'imaginai de 30 à 50 personnes, n'était pas un critère déterminant, d'ailleurs la société comprend 67 salariés. La personnalité ►►►



Remi Bourg est lauréat 2010 du Réseau Entreprendre Artois.

D. R.